



**Rapport
annuel
2014**

Helvetia Fondation de placement.

Votre fondation de placement suisse.

helvetia 

Sommaire et mentions légales.

- 4 Maintien de la politique monétaire expansive dans le monde**
- 6 Actions Suisse indexées avec compte annuel**
- 8 Actions Global indexées avec compte annuel**
- 10 Obligations Suisse indexées avec compte annuel**
- 12 Obligations Global indexées avec compte annuel**
- 14 LPP-Mix avec compte annuel**
- 16 LPP-Mix Plus 25 avec compte annuel**
- 18 LPP-Mix Plus 30 avec compte annuel**
- 20 Immobilier Suisse avec compte annuel**
- 23 Compte annuel capital constitutif**
- 24 Annexe aux comptes annuels**
- 34 Attestation d'audit de l'expert**
- 40 Rapport de l'organe de révision**

Le rapport annuel et les rapports trimestriels de l'Helvetia Fondation de placement sont disponibles en allemand, en français et – uniquement au format électronique – en italien et en anglais.

Si nécessaire, ces documents sont également téléchargeables sur Internet: www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr (sous: Informations/Documents).

Pour obtenir des renseignements complémentaires et passer des commandes, veuillez vous adresser à l'éditeur de ce document.

Copyright © 2015
Helvetia Fondation de placement, Bâle

L'Helvetia Fondation de placement est une institution de l'Helvetia Assurances.

Maintien de la politique monétaire expansive dans le monde.

Dans l'ensemble, les placements financiers affichent des résultats réjouissants en 2014. En dépit de rendements médiocres, les placements obligataires ont réalisé des performances atteignant parfois deux chiffres. Cette évolution, tout à fait improbable en début d'année, est le résultat de la politique monétaire expansive maintenue dans la plupart des pays industrialisés développés. Même aux États-Unis, la politique monétaire est restée plus expansive que l'on ne s'y attendait généralement, bien que la Réserve fédérale ait totalement interrompu ses achats mensuels d'obligations vers la fin de l'année. Cette politique monétaire et la hausse quasi internationale des cours obligataires s'expliquent en premier lieu par l'évolution décevante de la conjoncture mondiale, en particulier dans la zone euro et au Japon, et l'inflation toujours en baisse dans le monde. L'effondrement des cours du pétrole a encore accentué cette tendance et entraîné un nouveau recul de l'inflation, déjà proche de zéro. La BCE et la BNS ont réagi vers la fin d'année par un nouvel assouplissement de leur politique monétaire déjà très expansive. Les rendements ont alors sombré, atteignant des chiffres négatifs pour les échéances courtes et de nouveaux records à la baisse pour les échéances plus longues.

La performance des marchés d'actions a aussi été réjouissante dans l'ensemble. L'évolution des rendements présente toutefois d'énormes disparités dans les monnaies locales respectives. Alors que le marché d'actions suisse (+11.63%) et Wall Street (+12.69% = rendement net total du MSCI en monnaie locale) ont réalisé des bénéfices à deux chiffres, le marché anglais a déçu avec une hausse d'à peine 0.50%. Les écarts sont encore plus flagrants dans les pays émergents (+51.46% pour le Shanghai Composite Index en Chine et +24.37% pour le MSCI Inde, tous deux en monnaie locale). En Russie en revanche, l'évolution des cours a déçu avec une baisse de 8.88% (MSCI Russie en monnaie locale), qui s'explique par les sanctions prises contre la Russie en réponse au conflit ukrainien et l'effondrement des prix du pétrole.

Les actions, en particulier, n'ont pas évolué de manière linéaire, bien au contraire. Elles ont été soumises à de violentes fluctuations. Le conflit en Ukraine et les bénéfices en partie décevants des sociétés anonymes, notamment dans la zone euro, ont eu un impact très négatif. Le nouvel assouplissement de la politique monétaire et l'achat d'emprunts envisagé par la BCE ont compensé ces effets et permis au bout du compte une nouvelle hausse du cours des actions dans la zone euro. Contrairement aux années précédentes, les marchés des changes ont connu de fortes fluctuations au cours de l'année de référence. La plus forte appréciation a été celle du dollar américain face aux devises des grands pays industrialisés. Au début de l'année, le yen japonais a accusé la plus forte baisse face au dollar américain sous l'effet de l'assouplissement significatif de la politique monétaire de la banque centrale japonaise. Puis, au second semestre, c'est l'euro qui s'est déprécié face au billet vert, et avec lui le franc suisse, quoique dans une moindre mesure. L'euro et le franc ont perdu respectivement 13.3% et 11.4% face au dollar américain en 2014. Ce recul a été déclenché par l'achat d'obligations par la BCE dans le cadre de l'assouplissement de sa politique monétaire, alors que la Réserve fédérale américaine continuait simultanément à réduire ses achats d'obligations. La divergence croissante entre les politiques monétaires des deux banques centrales reflète le fossé qui se creuse entre ces pôles économiques. D'un côté, les États-Unis semblent avoir définitivement surmonté les effets de la crise financière et de l'autre, l'Union européenne reste empêtrée dans les difficultés en dépit de ses efforts.

La BNS a été contrainte d'intervenir à nouveau en fin d'année pour défendre le taux plancher de 1.20 face à l'euro. Elle a abaissé ses taux directeurs, désormais négatifs, pour protéger le franc des attaques spéculatives. Malgré les interventions parfois massives de la banque centrale au cours de l'année, le franc a grignoté près de 2% sur l'euro en 2014.

Une fois encore, l'Helvetia Fondation de placement affiche d'excellents résultats à la fin de l'année de référence 2014. Elle a encore considérablement étoffé son portefeuille immobilier. Les investissements immobiliers et les projets réalisés en 2014 totalisent CHF 91.8 mio. Le volume de placement de l'Helvetia Fondation de placement a progressé au total de 32% (CHF 584 mio). En 2014 également, nos groupes de placement ont dégagé de bons, voire très bons résultats dans le comparatif de performance réalisé par la CAFI. Sur les huit groupes de placement de l'Helvetia Fondation de placement, cinq se sont classés 14 fois parmi les trois meilleurs du comparatif de la CAFI sur des durées différentes.

Assemblée ordinaire des investisseurs du 28.04.2014

L'assemblée des investisseurs a approuvé le rapport annuel 2013 et donné décharge aux organes responsables.

Remerciements

Je remercie tous les investisseurs qui nous ont témoigné, en 2014 encore, leur confiance. Je tiens à remercier les membres du Conseil de fondation et les membres des comités de placement Titres et Immobilier pour leur précieuse collaboration dans leurs organes respectifs. La bonne évolution de l'Helvetia Fondation de placement repose aussi sur l'engagement de tous les collaborateurs. C'est pour cela que je tiens à remercier toutes les personnes impliquées.

Donald Desax
Président du Conseil de fondation

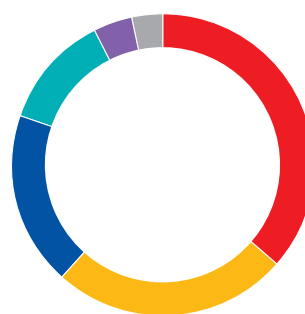
Actions Suisse indexées.

L'anémie conjoncturelle en zone euro et la faiblesse de l'euro pèsent sur les cours.

Le marché d'actions suisse a dégagé en 2014 un rendement de 13.0%, à nouveau supérieur aux 9.3% du groupe de placement Actions Global (rendement net total du MSCI All Country Index en monnaie locale). L'évolution des cours a été plutôt décevante en comparaison avec la hausse de valeur exceptionnelle de 24.6% de l'année précédente. Cette frilosité s'explique par l'évolution conjoncturelle peu réjouissante dans la zone euro, le premier marché d'exportation pour la Suisse avec une part de 55%. La faiblesse de l'euro face au franc, lequel n'a pu se maintenir au dessus du taux plancher de 1.20 que grâce aux interventions de la BNS, a également laissé des traces dans les bilans des entreprises. La montée du dollar américain au second semestre n'a compensé qu'en partie cet effet. Les bénéfices publiés en 2014 par les entreprises suisses qui n'ont pu qu'en partie satisfaire aux attentes en rendent également compte. Les résultats sur le marché d'actions suisses sont toutefois bien meilleurs que ceux de la zone euro et de la Grande-Bretagne, aux rendements respectifs de 4.3% et 0.5%.

Structure du portefeuille

	31.12.2014	31.12.2013
■ Santé	36.4%	33.4%
■ Biens de consommation	25.5%	25.5%
■ Services financiers	18.6%	19.2%
■ Entreprises industrielles	12.2%	12.9%
■ Matières premières	4.2%	4.4%
■ Autres	3.1%	4.6%



Performance

	2014	2013
Actions Suisse indexées	12.2%	24.0%
Valeur de référence ¹	13.0%	24.6%

¹ Swiss Performance Index.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	172 049.91	21 124.64
Actions Suisse	80 894 183.47	88 635 904.59
Autres actifs	177 635.61	136 950.47
Fortune totale du fonds	81 243 868.99	88 793 979.70
./. engagements	-98 769.54	-90 555.63
Fortune nette du fonds	81 145 099.45	88 703 424.07
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	88 703 424.07	71 764 669.45
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	-2 870 651.40	-2 180 190.85
Émission de quotes-parts	3 404 706.60	3 884 384.11
Reprise de quotes-parts	-18 130 600.30	-2 070 234.75
Gain total	10 038 220.48	17 304 796.11
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	81 145 099.45	88 703 424.07
	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des avoirs en banque	-	0.69
Produits des actions	2 715 405.00	2 493 851.99
Autres produits	61 270.90	8 625.55
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	76 564.95	77 750.37
Total produits	2 853 240.85	2 580 228.60
Intérêts passifs	-49.87	-
Frais d'administration des placements	-118 642.18	-86 883.37
Autres frais d'administration	-277 962.05	-275 850.05
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-415 257.30	-26 258.16
Total charges	-811 911.40	-388 991.58
Résultat net	2 041 329.45	2 191 237.02
Gains de capital réalisés	6 778 623.46	756 167.92
Résultat réalisé	8 819 952.91	2 947 404.94
Gains de capital non réalisés	1 218 267.57	14 357 391.17
Gain total	10 038 220.48	17 304 796.11
Affectation du résultat (décidée par le Conseil de fondation)	en CHF	
Résultat net de l'exercice comptable	2 041 329.45	
Gains de capital pour distribution	6 778 623.46	
Report de l'exercice précédent	12 127.96	
Résultat disponible pour distribution	8 832 080.87	
Gains de capital prévus pour distribution aux investisseurs	-6 734 167.99	
Résultat net prévu pour distribution aux investisseurs (Distribution totale: 65 001.6215 quotes-parts à CHF 135.00)	-2 041 050.92	
Report à nouveau	56 861.96	
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	77 250.3479	75 483.7552
Quotes-parts émises	2 944.3598	3 743.1647
Quotes-parts retirées	-15 193.0862	-1 976.5720
État en fin d'exercice	65 001.6215	77 250.3479
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 216.95	1 120.08
+ revenu couru d'une quote-part	31.41	28.18
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 248.36	1 148.26

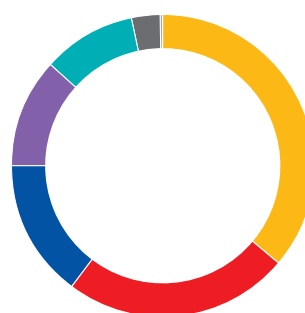
Actions Global indexées.

Évolution inégale marquée par de fortes fluctuations.

Les placements en actions internationales ont à nouveau dégagé des résultats à deux chiffres en 2014. L'indice MSCI All Country en monnaie locale a réalisé un rendement annuel de près de 9.3%, alors que notre valeur de référence sur mesure a atteint 12.5%. L'évolution globale des cours aurait été encore meilleure sans la faiblesse de certains marchés d'actions, dont la Grande-Bretagne, le Brésil et la Russie, bien que les poids lourds de l'indice comme les États-Unis, la Chine et l'Inde aient fortement progressé. Les cours sur les marchés d'actions mondiaux ont subi de fortes fluctuations. Les hausses aux premier et deuxième trimestres ont été suivies d'un effondrement massif à la fin du troisième trimestre, provoqué par le pessimisme conjoncturel et surtout par le spectre de la déflation réveillé par la chute du prix du pétrole brut. Les cours se sont néanmoins nettement ressaisis en fin d'année grâce à l'intervention des banques centrales et des investisseurs, ces derniers profitant de la baisse de cours pour étoffer encore leurs positions en actions. La volonté de plus en plus manifeste de la BCE de s'engager dans un programme d'achat d'obligations (assouplissement quantitatif) a aussi redonné de la vigueur aux marchés. Les indices ont même battu leurs records historiques aux États-Unis, en Allemagne, en Suisse et en Chine notamment. Dans les pays européens en difficulté cependant, les records historiques des indices boursiers sont restés largement hors de portée au cours de la période sous revue.

Structure par pays

	31.12.2014	31.12.2013
■ États-Unis	36.2%	35.0%
■ UEM	24.1%	25.5%
■ Royaume-Uni	14.8%	15.3%
■ Marchés émergents	11.8%	11.4%
■ Japon	10.0%	9.8%
■ Pacifique	3.0%	2.8%
■ Liquidités	0.1%	0.2%



Performance

	2014	2013
Actions Global indexées	12.2%	19.5%
Valeur de référence ¹	12.5%	20.1%

¹ Valeur de référence sur mesure constituée d'indices nationaux MSCI conformément aux indications à la page 27.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	67 468.56	130 392.66
Actions Global	51 803 455.56	57 973 778.61
Fortune totale du fonds	51 870 924.12	58 104 171.27
./. engagements	-72 171.93	-62 283.64
Fortune nette du fonds	51 798 752.19	58 041 887.63
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	58 041 887.63	49 275 667.08
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	-	-
Émission de quotes-parts	490 615.40	577 976.25
Reprise de quotes-parts	-11 962 800.85	-1 340 858.60
Gain total	5 229 050.01	9 529 102.90
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	51 798 752.19	58 041 887.63
	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des actions	1 442 669.55	1 373 557.89
Autres produits	57 986.60	4 123.25
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	60 384.60	63 314.40
Total produits	1 561 040.75	1 440 995.54
Intérêts passifs	-432.87	-169.36
Frais d'administration des placements	-128 378.08	-92 120.14
Autres frais d'administration	-177 053.65	-179 383.15
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-1 474 844.45	-148 194.55
Total charges	-1 780 709.05	-419 867.20
Résultat net	-219 668.30	1 021 128.34
Gains/pertes de capital réalisé(e)s (-)	1 265 458.80	-664 378.66
Résultat réalisé	1 045 790.50	356 749.68
Gains de capital non réalisés	4 183 259.51	9 172 353.22
Gain total	5 229 050.01	9 529 102.90
Le gain total de l'exercice est reporté à nouveau.		
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	48 972.9849	49 689.1850
Quotes-parts émises	460.4563	615.8711
Quotes-parts retirées	-10 478.2700	-1 332.0712
État en fin d'exercice	38 955.1712	48 972.9849
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 179.21	1 060.99
+ revenu couru d'une quote-part	150.49	124.19
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 329.70	1 185.18

Obligations Suisse indexées.

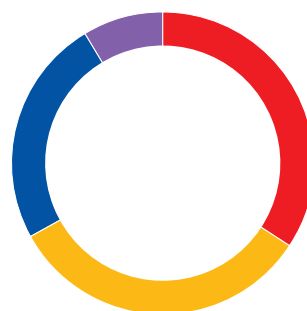
Les investisseurs privilégient les échéances longues.

Contrairement à l'année précédente, les placements sur le marché obligataire suisse ont donné des résultats convainquants en 2014 en dépit de rendements médiocres en début d'année. L'indice SBI Domestic AAA-BBB a gagné 8.2%. Alors que les obligations d'entreprises en francs suisses avaient produit les meilleurs résultats l'année précédente, ce sont les obligations de très longue durée (30 à 50 ans), émises uniquement par la Confédération et en quantités significatives, qui ont affiché les meilleures hausses de cours (plus de 25%) en 2014. Puisque les rendements des emprunts à six ans ont chuté vers zéro en fin d'année, les investisseurs ont dû se reporter sur des durées toujours plus longues pour obtenir un rendement à échéance positif.

La BNS a été contrainte d'intervenir à nouveau massivement sur le marché des devises, surtout en fin d'année, pour défendre le taux plancher de 1.20 pour un euro. Toujours à cette fin, elle a aussi abaissé ses taux directeurs à -0.25%. Ce nouvel assouplissement de la politique monétaire déjà très expansive de la BNS et la dépréciation monétaire insignifiante ont fait baisser davantage les rendements.

Structure d'émetteurs

	31.12.2014	31.12.2013
■ Obligations d'entreprises (titres financiers)	34.4%	38.4%
■ Confédération	32.6%	32.1%
■ Obligations d'entreprises (titres non financiers)	24.4%	21.6%
■ Cantons, communes	8.6%	7.9%

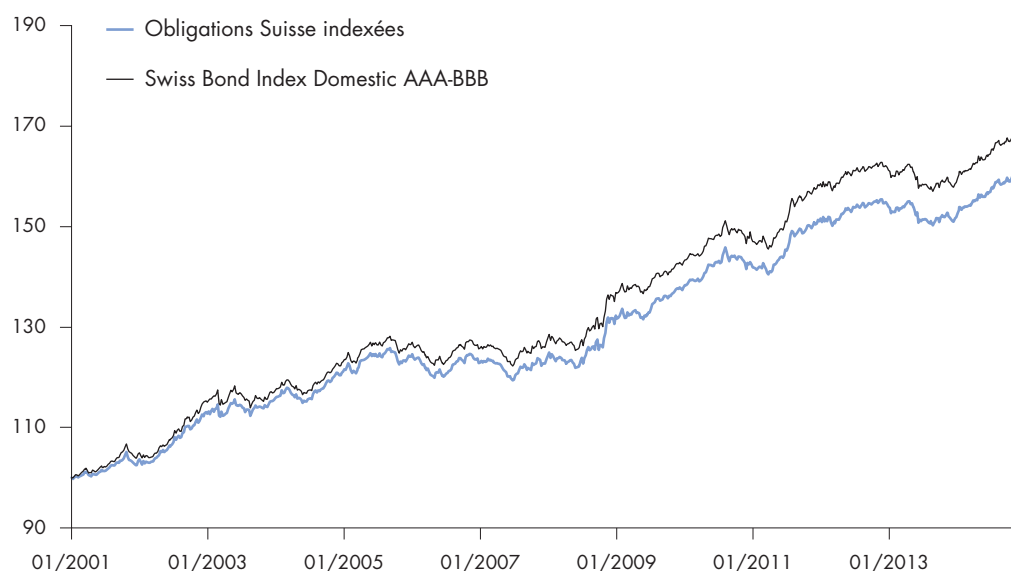


Performance

	2014	2013
Obligations Suisse indexées	7.7%	-2.5%
Valeur de référence ¹	8.2%	-2.6%

¹ Swiss Bond Index Domestic AAA-BBB.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	-4 721.03	-21 623.60
Obligations Suisse	52 860 326.89	56 355 016.65
Autres actifs	234 527.39	212 691.00
Fortune totale du fonds	53 090 133.25	56 546 084.05
./. engagements	-43 393.22	-42 837.57
Fortune nette du fonds	53 046 740.03	56 503 246.48
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	56 503 246.48	51 410 620.78
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	-1 370 653.10	-1 965 468.75
Émission de quotes-parts	3 839 847.35	8 545 968.39
Reprise de quotes-parts	-9 999 344.00	-226 333.90
Gain/perte (-) total(e)	4 073 643.30	-1 261 540.04
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	53 046 740.03	56 503 246.48
	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des obligations	1 468 617.78	1 439 276.47
Autres produits	17 113.60	8 796.55
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	31 134.95	99 692.11
Total produits	1 516 866.33	1 547 765.13
Intérêts passifs	-417.11	-802.19
Frais d'administration des placements	-89 019.48	-72 942.14
Autres frais d'administration	-121 073.55	-116 888.45
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-162 063.95	-3 276.65
Total charges	-372 574.09	-193 909.43
Résultat net	1 144 292.24	1 353 855.70
Gains/pertes (-) de capital réalisé(e)s	176 430.73	-3 896.79
Résultat réalisé	1 320 722.97	1 349 958.91
Gains/pertes (-) de capital non réalisé(e)s	2 752 920.33	-2 611 498.95
Gain/perte (-) total(e)	4 073 643.30	-1 261 540.04
Affectation du résultat (décidée par le Conseil de fondation)	en CHF	
Résultat net de l'exercice comptable	1 144 292.24	
Gains de capital pour distribution	176 430.73	
Report de l'exercice précédent	9 640.68	
Résultat disponible pour distribution	1 330 363.65	
Gains de capital prévus pour distribution aux investisseurs	-138 504.10	
Résultat net prévu pour distribution aux investisseurs (Distribution totale: 47 925.2950 quotes-parts à CHF 27.00)	-1 155 478.86	
Report à nouveau	36 380.69	
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	53 711.1108	45 900.6939
Quotes-parts émises	3 627.4135	8 026.2402
Quotes-parts retirées	-9 413.2293	-215.8233
État en fin d'exercice	47 925.2950	53 711.1108
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 082.74	1 026.77
+ revenu couru d'une quote-part	24.12	25.21
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 106.86	1 051.98

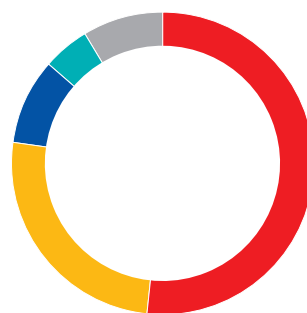
Obligations Global indexées.

Nouveaux records à la baisse pour les rendements sous l'effet du recul de l'inflation.

En 2014, les marchés obligataires internationaux ont également réussi à réaliser un résultat des placements réjouissant car les rendements des emprunts ont à nouveau baissé et atteint leur plus bas niveau historique en raison du recul de l'inflation dans le monde. La chute des prix du pétrole à partir du milieu de l'année a encore accéléré la tendance à la baisse des rendements obligataires car une série de banques d'émission ont continué à assouplir leur politique monétaire ou ont repoussé la hausse de leurs taux d'intérêts à l'exemple de la Réserve américaine. En Allemagne, en France, au Danemark, etc., les rendements des emprunts à court terme se sont retrouvés dans la zone négative, une évolution qui était totalement exclue il y a encore peu de temps. Tandis que l'Allemagne enregistrerait de justesse une performance annuelle à deux chiffres de 10.4%, les obligations d'État italiennes et espagnoles s'élevaient même à 14.8% et 16.6%. La prime de risque de ces États débiteurs envers l'Allemagne s'est réduite car un effondrement de la zone euro a toujours été considéré comme improbable après les mesures de la BCE. Pour les obligations d'État américaines et japonaises, la performance annuelle a été inférieure à la moyenne avec un plus de 6.2% et de 4.3%. La politique monétaire américaine s'est avérée un peu plus restrictive au cours de l'année et, au Japon, les rendements obligataires déjà très bas ont empêché de réaliser une meilleure performance. Grâce à la composition spéciale de notre valeur de référence, avec une faible pondération des obligations d'État américaines et japonaises et une surpondération des obligations d'État de la zone euro, le résultat des placements a évolué de manière plus satisfaisante que dans le cadre de l'indice standard.

Structure monétaire

	31.12.2014	31.12.2013
■ EUR	51.8%	52.8%
■ USD	25.5%	24.7%
■ GBP	9.3%	9.0%
■ JPY	4.9%	4.9%
■ Autres	8.5%	8.6%



Performance

	2014	2013
Obligations Global indexées	13.1%	-2.8%
Valeur de référence ¹	13.3%	-1.8%

¹ Valeur de référence sur mesure constituée d'indices partiels JP Morgan Government Bond à pondérations fixes conformément aux indications à la page 28.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	18 460.55	60 632.69
Obligations Global	25 068 649.92	27 660 176.62
Fortune totale du fonds	25 087 110.47	27 720 809.31
./ . engagements	-24 805.02	-21 773.63
Fortune nette du fonds	25 062 305.45	27 699 035.68
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	27 699 035.68	26 807 358.16
./ . distribution aux souscripteurs de quotes-parts	-	-
Émission de quotes-parts	283 321.65	4 811 558.65
Reprise de quotes-parts	-4 932 033.95	-3 212 909.20
Gain/perte (-) total(e)	2 011 982.07	-706 971.93
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	25 062 305.45	27 699 035.68
	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des obligations	1 038 567.68	1 098 043.57
Autres produits	12 199.75	20 520.00
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	79 852.75	1 078 047.25
Total produits	1 130 620.18	2 196 610.82
Intérêts passifs	-845.36	-1 447.79
Frais d'administration des placements	-61 326.18	-73 130.95
Autres frais d'administration	-57 365.20	-62 650.85
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-1 433 322.50	-836 755.15
Total charges	-1 552 859.24	-973 984.74
Résultat net	-422 239.06	1 222 626.08
Pertes (-) de capital réalisées	-1 193 220.81	-791 564.72
Résultat réalisé	-1 615 459.87	431 061.36
Gains/pertes (-) de capital non réalisé(e)s	3 627 441.94	-1 138 033.29
Gain/perte (-) total(e)	2 011 982.07	-706 971.93
Le gain total de l'exercice est reporté à nouveau.		
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	33 689.1301	31 690.8893
Quotes-parts émises	422.6782	6 868.5059
Quotes-parts retirées	-7 159.7610	-4 870.2651
État en fin d'exercice	26 952.0473	33 689.1301
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	721.67	643.09
+ revenu couru d'une quote-part	208.22	179.11
Valeur d'inventaire d'une quote-part	929.89	822.20

LPP-Mix.

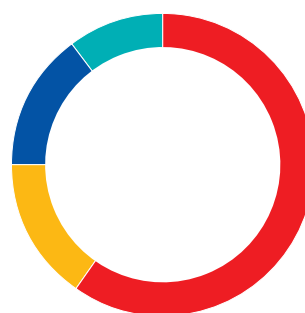
Une bonne diversification.

Le groupe de placement LPP-Mix, dont la stratégie prévoit une part d'actions de 30% (15% d'Actions Suisse indexées et 15% d'Actions Global indexées), a terminé l'exercice 2014 sur un résultat positif avec une très bonne performance de 9.5%. Par rapport à la valeur de référence sur mesure, le groupe de placement LPP-Mix a sous-performé l'exercice sous revue de 80 points de base, ce qui peut en partie s'expliquer par des composantes de frais.

Le tableau du haut illustre l'allocation d'actifs au 31.12.2014. À la date d'effet, la part des Actions Suisse indexées atteignait 14.8% et celle des Actions Global indexées 15.3%. L'exposition aux actions à la date du bilan dépasse donc de seulement 0.1 point de pourcentage l'objectif stratégique total de 30%. En revanche, la part obligataire est tout juste inférieure de 0.1 point de pourcentage par rapport à l'objectif. Les Obligations Suisse indexées étaient ainsi légèrement sous-pondérées avec une part de 59.8%. Quant aux Obligations Global indexées, leur part de 10.1% était légèrement supérieure à la quote-part stratégique.

Structure du portefeuille

	31.12.2014	31.12.2013
■ Obligations Suisse indexées	59.8%	59.0%
■ Actions Global indexées	15.3%	15.4%
■ Actions Suisse indexées	14.8%	16.0%
■ Obligations Global indexées	10.1%	9.6%

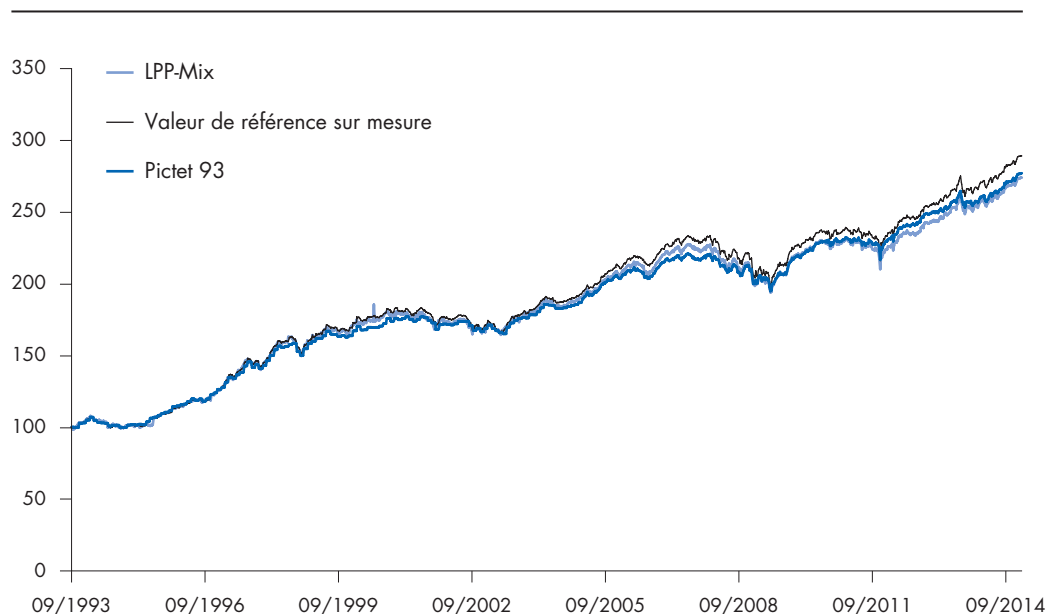


Performance

	2014	2013
LPP-Mix	9.5%	4.5%
Valeur de référence ¹	10.3%	4.6%

¹ Valeur de référence sur mesure conformément aux indications à la page 29.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Part Actions Suisse indexées	3 261 640.59	3 423 370.46
Part Actions Global indexées	3 358 160.81	3 305 651.51
Part Obligations Suisse indexées	13 168 703.78	12 623 721.73
Part Obligations Global indexées	2 217 407.43	2 054 590.47
Autres actifs	2 806.90	–
Fortune totale du fonds	22 008 719.51	21 407 334.17
./. engagements	–2 662.05	–20 411.95
Fortune nette du fonds	22 006 057.46	21 386 922.22
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	21 386 922.22	19 238 525.46
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	–741 363.35	–584 880.95
Émission de quotes-parts	2 274 873.99	2 866 381.27
Reprise de quotes-parts	–2 930 573.75	–1 040 455.15
Gain total	2 016 198.35	907 351.59
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	22 006 057.46	21 386 922.22
	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits de fortune d'actions	112 126.40	96 463.05 ¹
Produits de fortune d'obligations	318 310.05	462 800.15 ¹
Autres produits	12 967.65	10 193.30
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	19 336.11	22 310.39
Total produits	462 740.21	591 766.89
Frais d'administration des placements	–4 838.25	–4 838.60
Autres frais d'administration	–34 334.65	–33 105.85
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	–50 380.50	–26 261.91
Total charges	–89 553.40	–64 206.36
Résultat net	373 186.81	527 560.53
Gains de capital réalisés	289 473.87	188 233.17
Résultat réalisé	662 660.68	715 793.70
Gains de capital non réalisés	1 353 537.67	191 557.89
Gain total	2 016 198.35	907 351.59
Affectation du résultat (décidée par le Conseil de fondation)	en CHF	
Résultat net de l'exercice comptable	373 186.81	
Gains de capital pour distribution	289 473.87	
Report de l'exercice précédent	19 087.98	
Résultat disponible pour distribution	681 748.66	
Gains de capital prévus pour distribution aux investisseurs	–291 361.18	
Résultat net prévu pour distribution aux investisseurs (Distribution totale: 20 135.5344 quotes-parts à CHF 33.00)	–373 111.45	
Report à nouveau	17 276.03	
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	20 741.9690	18 976.9794
Quotes-parts émises	2 202.2532	2 819.9782
Quotes-parts retirées	–2 808.6878	–1 054.9886
État en fin d'exercice	20 135.5344	20 741.9690
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 074.36	1 005.66
+ revenu couru d'une quote-part	18.54	25.43
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 092.90	1 031.09

¹ Corrigé, résultat inversé l'année précédente.

LPP-Mix Plus 25.

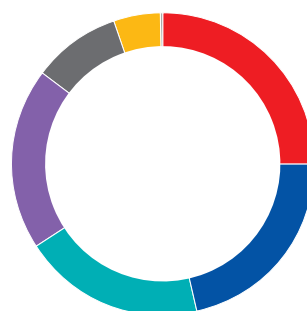
Une large diversification avec un risque actions accru.

L'allocation d'actifs stratégique prévoit la répartition suivante entre les différentes catégories de placement: Obligations Suisse indexées 25%, Obligations Global indexées 20%, immobilier 20%, Actions Suisse indexées 20%, Actions Global indexées 5%, hedge funds 10%. L'écart s'élève à $\pm 20\%$ pour les titres, l'immobilier et les hedge funds.

Le tableau du haut illustre l'allocation d'actifs au 31.12.2014. À la date du bilan, la part des actions se situait à 26.7%, soit seulement 1.7 point de pourcentage au-delà de l'objectif stratégique de 25.0%. En revanche, la part des titres à revenu fixe, de 44.5%, était légèrement inférieure à la valeur de référence (45%). Par ailleurs, la part de l'immobilier à la date du bilan s'établissait à 19.3%, soit 0.7 point de pourcentage en deçà de la quote-part stratégique de 20%.

Structure du portefeuille

	31.12.2014	31.12.2013
■ Obligations Suisse indexées	25.0%	22.0%
■ Actions Suisse indexées	21.6%	23.8%
■ Obligations Global indexées	19.5%	19.0%
■ Immobilier	19.3%	19.3%
■ Hedge funds	9.4%	9.9%
■ Actions Global indexées	5.1%	5.1%
■ Liquidités	0.1%	0.9%

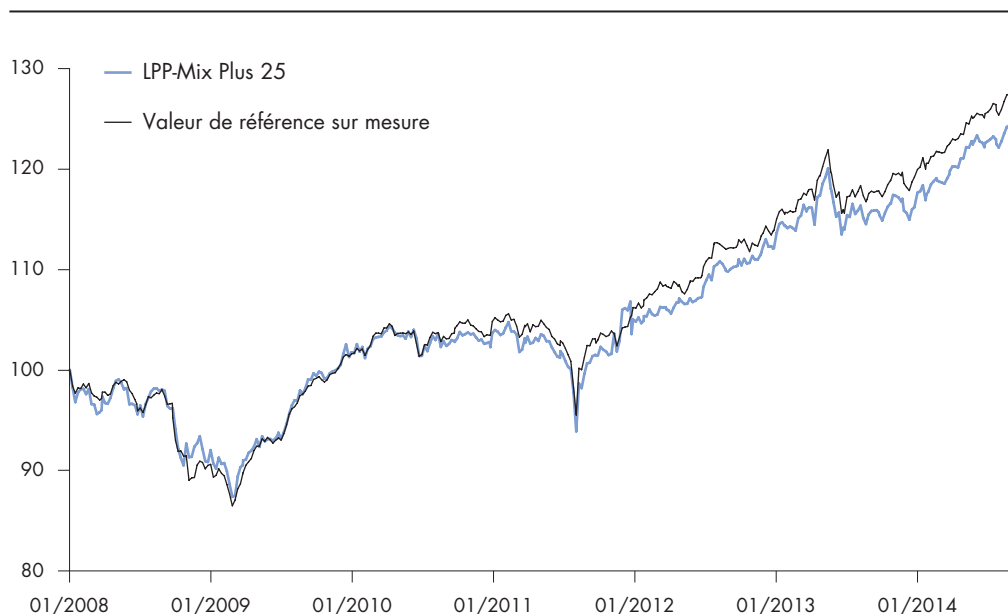


Performance

	2014	2013
LPP-Mix Plus 25	10.6%	3.7%
Valeur de référence ¹	11.1%	4.6%

¹ Valeur de référence sur mesure conformément aux indications à la page 30.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	1 012.02	8 075.42
Part Actions Suisse indexées	212 474.62	211 994.91
Part Actions Global indexées	50 527.54	45 037.79
Part Obligations Suisse indexées	245 720.05	194 965.88
Part Obligations Global indexées	191 153.86	169 022.61
Part immobilier	189 880.50	171 031.50
Part hedge funds	91 843.78	88 122.89
Autres actifs	1 784.50	1 833.35
Fortune totale du fonds	984 396.87	890 084.35
./. engagements	-1 801.19	-1 360.84
Fortune nette du fonds	982 595.68	888 723.51

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	888 723.51	857 420.79
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	-	-
Émission de quotes-parts	-	-
Reprise de quotes-parts	-	-
Gain total	93 872.17	31 302.72
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	982 595.68	888 723.51

	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des avoirs en banque	3.60	-1.56
Produits de fortune d'actions	7 015.35	5 215.40
Produits de fortune d'obligations	4 633.10	7 320.40
Produits de l'immobilier	5 098.80	5 253.00
Total produits	16 750.55	17 787.24
Frais d'administration des placements	-634.25	-648.25
Autres frais d'administration	-2 020.45	-1 896.55
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-	-
Total charges	-2 654.70	-2 544.80
Résultat net	14 095.85	15 242.44
Gains de capital réalisés	2 238.70	-
Résultat réalisé	16 334.55	15 242.44
Gains de capital non réalisés	77 537.62	16 060.28
Gain total	93 872.17	31 302.72

Le gain total de l'exercice est reporté à nouveau.

Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	829.9582	829.9582
Quotes-parts émises	-	-
Quotes-parts retirées	-	-
État en fin d'exercice	829.9582	829.9582

	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 088.41	992.29
+ revenu couru d'une quote-part	95.50	78.52
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 183.91	1 070.81

LPP-Mix Plus 30.

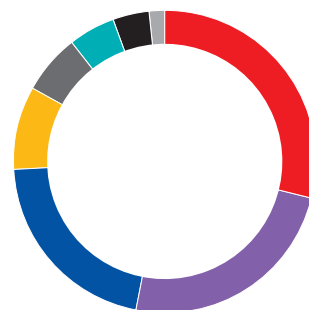
Une large diversification avec un risque actions moyen.

L'allocation d'actifs stratégique du groupe de placement LPP-Mix Plus 30 prévoit la répartition suivante entre les différentes catégories de placement: Obligations Suisse indexées 29%, Obligations Global indexées 5%, immobilier 24%, Actions Suisse indexées 21%, Actions Global indexées 9%, hedge funds 8% et matières premières 4%. L'écart s'élève à $\pm 20\%$ pour les titres, l'immobilier, les hedge funds et les matières premières.

Le tableau du haut illustre l'allocation d'actifs au 31.12.2014. À la date d'effet, la part des Actions Suisse indexées atteignait 20.9% et celle des Actions Global indexées 9.1%. L'exposition aux actions à la date du bilan correspond donc exactement à l'objectif stratégique total de 30%. La part obligataire, à 34.2%, n'était que légèrement supérieure à la pondération stratégique de 34.0%. La catégorie de placement Obligations Suisse indexées, avec une part de 29.0%, correspondait à la pondération stratégique. Quant aux obligations Global indexées, leur part de 5.2% à la date du bilan était légèrement supérieure à la quote-part stratégique.

Structure du portefeuille

	31.12.2014	31.12.2013
■ Obligations Suisse indexées	29.0%	28.4%
■ Immobilier	24.3%	21.3%
■ Actions Suisse indexées	20.9%	21.5%
■ Actions Global indexées	9.1%	9.6%
■ Hedge funds	6.2%	9.2%
■ Obligations Global indexées	5.2%	5.3%
■ Matières premières	3.7%	4.3%
■ Liquidités	1.6%	0.4%

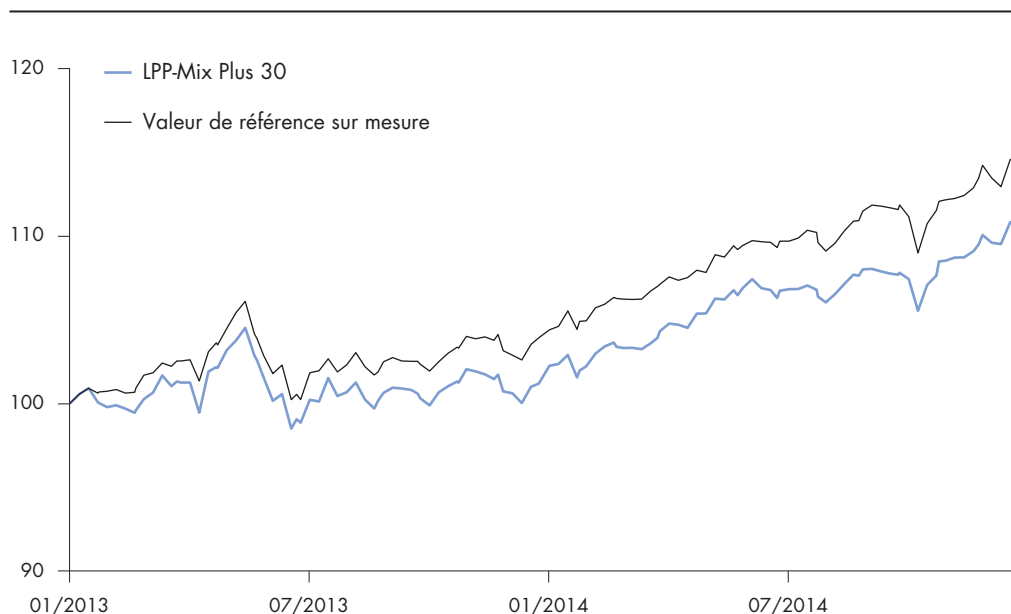


Performance

	2014	2013
LPP-Mix Plus 30	9.5%	1.2%
Valeur de référence ¹	10.4%	3.8%

¹ Valeur de référence sur mesure conformément aux indications à la page 30.

Évolution des valeurs depuis le lancement



	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	44.99	14 583.25
Acomptes, pas encore investis	130 000.00	–
Part Actions Suisse indexées	1 747 384.30	744 401.14
Part Actions Global indexées	761 013.64	334 115.98
Part Obligations Suisse indexées	2 427 537.47	989 086.73
Part Obligations Global indexées	435 068.38	183 713.32
Part immobilier	2 032 766.00	737 262.00
Part hedge funds	521 771.93	317 604.59
Part matières premières	310 287.79	147 836.90
Autres actifs	11 740.60	8 737.00
Fortune totale du fonds	8 377 615.10	3 477 340.91
./. engagements	–10 564.90	–5 495.50
Fortune nette du fonds	8 367 050.20	3 471 845.41
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	3 471 845.41	–
./. distribution aux souscripteurs de quotes-parts	–65 105.30	–
Émission de quotes-parts	4 342 152.23	3 986 756.95
Reprise de quotes-parts	–	–537 871.00
Gain total	618 157.86	22 959.46
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	8 367 050.20	3 471 845.41
	2014 (01.01.–31.12.)	2013 (09.01.–31.12.)
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Produits des avoires en banque	7.14	13.65
Produits de fortune d'actions	31 968.15	22 616.15
Produits de fortune d'obligations	33 054.35	40 415.65
Produits de l'immobilier	33 544.50	24 962.80
Autres produits	26 840.00	17 041.30
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	87 953.07	4 148.55
Total produits	213 367.21	109 198.10
Frais d'administration des placements	–18 160.15	–14 371.44
Autres frais d'administration	–24 316.85	–10 120.35
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	–	–12 129.00
Total charges	–42 477.00	–36 620.79
Résultat net	170 890.21	72 577.31
Gains/pertes (–) de capital réalisé(e)s	–	–21 260.35
Résultat réalisé	170 890.21	51 316.96
Gains/pertes (–) de capital non réalisé(e)s	447 267.65	–28 357.50
Gain total	618 157.86	22 959.46
Affectation du résultat (décidée par le Conseil de fondation)	en CHF	
Résultat net de l'exercice comptable	170 890.21	
Pertes (–) de capital réalisées	–	
Report de l'exercice précédent	3 269.06	
Résultat disponible pour distribution	174 159.27	
Gains de capital prévus pour distribution aux investisseurs	–	
Résultat net prévu pour distribution aux investisseurs (Distribution totale: 7 656.5536 quotes-parts à CHF 22.00)	–168 444.18	
Report à nouveau	5 715.09	
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	3 431.9944	–
Quotes-parts émises	4 224.5592	3 983.8098
Quotes-parts retirées	–	–551.8154
État en fin d'exercice	7 656.5536	3 431.9944
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	1 067.28	990.46
+ revenu couru d'une quote-part	25.52	21.15
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 092.80	1 011.61

Immobilier Suisse.

Des rendements stables et durables, une volatilité faible.

Le portefeuille du groupe de placement Immobilier Suisse a été largement étoffé en 2014 par de nouveaux achats d'immeubles et des projets pour un montant de CHF 91.8 mio. La diversification dans les différents cantons a donc été accrue au cours de l'année de référence.

Au 31.12.2014, le groupe de placement Immobilier détenait une contre-valeur CHF 250.0 mio. Au cours de l'année de référence, comme pour l'année précédente, les investissements ont été principalement destinés à l'habitat. La part des immeubles résidentiels est en hausse à 79.5%, ramenant celle des immeubles commerciaux et des bureaux à 20.5%. La stratégie prévoit certes une part d'immeubles commerciaux et bureaux de 33.3%, mais il a été décidé de la maintenir à un niveau plus faible dans la phase actuelle du marché immobilier, où les risques sur le marché des immeubles de bureaux sont observés de près.

La performance du groupe de placement Immobilier Suisse est stable à 3.8% en dépit de l'élargissement du portefeuille. Le groupe de placement aspire à moyen terme, une fois la phase de constitution du portefeuille terminée, à une performance très proche de celle de l'indice immobilier de la CAFI.

Diversification par cantons¹

	31.12.2014	31.12.2013
■ Argovie	29.5%	39.9%
■ Schwyz	22.5%	12.9%
■ Bâle-Ville	13.4%	12.1%
■ Zurich	11.3%	9.7%
■ Genève	7.2%	10.9%
■ Jura	3.9%	5.8%
■ Soleure	3.1%	4.5%
■ Saint-Gall	2.4%	4.2%
■ Thurgovie	2.4%	–
■ Zoug	2.2%	–
■ Berne	2.1%	–

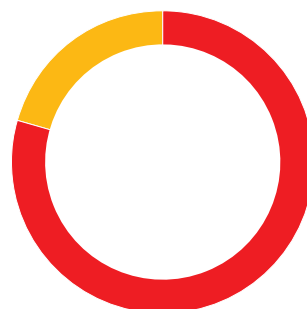
¹ Le calcul pour les projets a été effectué avec les frais d'investissement attendus.



Diversification par utilisation²

	31.12.2014	31.12.2013
■ Habitation	79.5%	69.7%
■ Commerces/bureau	20.5%	30.3%

² Le calcul pour les projets a été effectué avec les frais d'investissement attendus.



Performance

	2014	2013
Immobilier Suisse	3.8%	3.8%
Valeur de référence ³	5.1%	5.7%

³ KGAST Immo-Index.

	31.12.2014	31.12.2013
Compte de fortune	en CHF	en CHF
Avoirs en banque	122 020 398.26	2 520 374.25
Créances	217 614.99	248 739.48
Acompte constructions achevées	–	21 854 837.00
Constructions commencées	17 586 243.25	–
Constructions achevées	232 110 000.00	185 820 000.00
Actifs de régularisation	1 541 292.14	1 215 529.64
Fortune totale du fonds	373 475 548.64	211 659 480.37
./ . autres dettes	–1 089 014.53	–788 420.65
./ . passifs de régularisation	–1 724 987.65	–1 269 857.15
./ . provision pour impôt différé sur les gains immobiliers	–1 018 120.00	–362 296.67
Fortune nette du fonds	369 643 426.46	209 238 905.90
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	209 238 905.90	132 276 018.27
./ . distribution aux souscripteurs de quotes-parts	–	–
Émission de quotes-parts	138 158 323.30	67 311 301.45
Reprise de quotes-parts	–1 485 126.70	–
Gain total	23 731 323.96	9 651 586.18
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	369 643 426.46	209 238 905.90

	2014	2013
Compte de résultat	en CHF	en CHF
Revenu locatif théorique	12 253 282.45	8 774 527.25
Perte sur biens vacants	–493 601.20	–314 174.45
Pertes d'encaissement de loyers et créances de charges locatives	–19 840.00	–4 559.95
Revenu locatif net	11 739 841.25	8 455 792.85
Maintenance	–532 274.42	–273 156.52
Remise en état	–821 999.55	–414 290.00
Entretien des immeubles	–1 354 273.97	–687 446.52
Frais de chauffage et d'exploitation non compensables	–139 741.22	–24 559.66
Assurances	–155 971.20	–127 743.35
Frais de gérance	–525 348.80	–348 607.35
Frais de mise en location et de publication d'annonces	–30 297.55	–10 679.40
Impôts et taxes	–107 310.80	–66 933.55
Autres résultats / charges d'exploitation	29 586.05	–5 508.40
Charges d'exploitation	–929 083.52	–584 031.71
Résultat opérationnel des immeubles	9 456 483.76	7 184 314.62
Intérêts actifs	27 856.08	20 683.32
Frais d'émission / reprise de parts	3 781 924.95	1 750 624.80
Autres produits	3 809 781.03	1 771 308.12
Rentes de droit de superficie	–199 812.00	–233 114.00
Frais de financement	–199 812.00	–233 114.00
Honoraires de direction	–630 182.05	–409 960.90
Frais d'estimation	–163 331.35	–196 978.55
Charges de révision	–17 280.00	–16 000.00
Frais de développement de projets	–13 284.00	–11 340.00
Gestion de portefeuille	–160 630.55	–68 241.95
Autres charges administratives	–130 269.40	–91 063.44
Frais de marketing et de publicité	–41 771.95	–170 975.10
Frais d'administration	–1 156 749.30	–964 559.94

	2014	2013
	en CHF	en CHF
Participation des souscripteurs de quotes-parts aux revenus courus	13 471 337.50	2 713 698.60
Participation des porteurs de quotes-parts sortants aux revenus courus	-144 533.95	-
Produits de la modification des quotes-parts	13 326 803.55	2 713 698.60
Résultat net d'exercice	25 236 507.04	10 471 647.40
Gains de capital réalisés	215 771.60	-
Résultat réalisé	25 452 278.64	10 471 647.40
Gains de capital non réalisés	840 516.70	1 620 000.00
Pertes (-) de capital non réalisées	-1 905 648.05	-2 077 764.55
Variation impôt différé	-655 823.33	-362 296.67
Résultat non réalisé (-)	-1 720 954.68	-820 061.22
Résultat total	23 731 323.96	9 651 586.18
Le résultat total de l'exercice est reporté à nouveau. Aucun bénéfice n'est distribué pendant la phase de constitution.		
Nombre de quotes-parts en circulation	Pièce	Pièce
État en début d'exercice	198 097.8262	130 000.0000
Quotes-parts émises	140 482.4508	68 097.8262
Quotes-parts retirées	-1 510.0658	-
État en fin d'exercice	337 070.2112	198 097.8262
	en CHF	en CHF
Valeur en capital d'une quote-part	979.50	984.31
+ revenu couru d'une quote-part	117.14	71.93
Valeur d'inventaire d'une quote-part	1 096.64	1 056.24

Compte annuel Helvetia Fondation de placement.

Fortune de la Fondation.

Bilan

en CHF	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités		
UBS SA	6 722.27	1 407 934.26
Autres actifs		
Administration fédérale des contributions, Berne	38.95	77.15
Autres actifs	371 250.64	292 682.90
Actifs	378 011.86	1 700 694.31
Fonds étrangers		
Autres passifs	343 063.60	1 665 480.25
Capital constitutif		
Capital au 01.01.	28 200.00	27 000.00
Dons des cofondateurs	200.00	1 200.00
Capital au 31.12.	28 400.00	28 200.00
Bénéfice reporté		
État au 01.01.	7 014.06	6 952.96
Perte (-)/gain	-465.80	61.10
État au 31.12.	6 548.26	7 014.06
Passif	378 011.86	1 700 694.31

Compte d'exploitation

en CHF	2014	2013
Produit des intérêts bancaires	111.25	220.45
Frais de banque	-178.05	-159.35
Autres charges	-399.00	-
Perte (-)/gain	-465.80	61.10

Annexe aux comptes annuels.

1 Bases et organisation

1.1 Forme juridique et objet

La Patria Fondation de placement a été fondée le 23.08.1993 à Bâle. Elle s'appelle Helvetia Fondation de placement depuis 2007. Le siège de la fondation se trouve à Bâle.

L'Helvetia Fondation de placement est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La fondation de placement a pour objet le placement et la gestion communs des fonds de prévoyance qui lui sont confiés par les investisseurs. Les institutions de prévoyance exonérées d'impôts et domiciliées en Suisse peuvent devenir investisseurs.

1.2 Actes et règlements

Statuts et règlement: votés à l'occasion de l'assemblée des investisseurs du 25.04.2013 et mis en vigueur par la décision de la CHS PP du 19.06.2013. Règlement d'organisation du 25.01.2013, en vigueur depuis le 01.01.2013. Directives de placement: votées à l'occasion de la séance du Conseil de fondation du 18.11.2013 et approuvées par le comité de placement.

1.3 Directives pour l'assurance qualité

L'Helvetia Fondation de placement est membre de la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP) et s'engage à ce titre à en respecter les directives en matière d'assurance qualité.

1.4 Gouvernance d'entreprise

L'Helvetia Fondation de placement pratique une gestion transparente, conformément aux principes de la gouvernance d'entreprise. Les statuts, le règlement et les directives de placement de la fondation sont disponibles en permanence, en allemand, en français, en italien et en anglais, aux formats électronique et papier. La fondation publie chaque année un rapport annuel et quatre rapports trimestriels. Les groupes de placement sont évalués chaque semaine; les cours sont publiés sur les sites Internet www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr et www.cafp.ch. Le groupe de placement «Immobilier Suisse» est exclu de l'évaluation hebdomadaire. Ce groupe de placement est évalué chaque trimestre, chaque immeuble du portefeuille étant soumis chaque année à une nouvelle estimation.

1.5 Organisation

Les organes de la fondation sont l'assemblée des investisseurs, le Conseil de fondation et l'organe de révision.

1.5.1 Assemblée des investisseurs

L'assemblée des investisseurs régit toutes les affaires essentielles de la fondation, à savoir l'organisation de la fondation, l'activité de placement et les droits des investisseurs. Elle approuve ou refuse notamment par vote les demandes de modification des statuts et du règlement soumises à l'autorité de surveillance, élit les membres du Conseil de fondation et l'organe de révision, approuve les rapports annuels du Conseil de fondation et les comptes annuels, réceptionne le rapport de l'organe de révision et donne décharge.

1.5.2 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation. Dans le cadre de l'objet de la fondation, il possède toutes les compétences qui ne sont pas du ressort de l'assemblée des investisseurs aux termes de la loi ou des statuts. Il représente la fondation vers l'extérieur et désigne les personnes autorisées à signer en précisant les modalités de signature. Il délègue certaines tâches – notamment la direction des affaires et l'activité de placement – à des personnes physiques ou morales. Il édicte les directives de placement, le règlement d'organisation et d'autres règlements. Il décide de tous les accords importants et avenants y afférents. Il désigne les experts chargés des estimations et la banque dépositaire. Selon l'article 11 des statuts et du règlement ainsi que selon l'article 8 al. 2 de l'Ordonnance sur les fondations de placement, la direction ou la gestion de la fortune ne doivent être confiées qu'à un tiers maximum des membres. Actuellement, trois des six membres du Conseil de fondation sont en charge de la direction ou de la gestion de fortune. Fin 2013, le Conseil de fondation a désigné un gestionnaire de portefeuille immobilier en Suisse. Le contrat définitif ne s'est pourtant pas réalisé et c'est la société trimag Treuhand-Immobilien AG qui a assumé les tâches de gestionnaire de portefeuille par intérim à partir du 01.05.2014. Le 18.11.2014, le Conseil de fondation a élu un nouveau gestionnaire de portefeuille qui prendra ses fonctions à partir de juillet 2015. La situation sera donc à nouveau conforme au règlement et à l'ordonnance à partir de juillet 2015. Afin d'éviter de possibles conflits d'intérêts, des membres du Conseil de fondation se sont retirés.

1.5.3 Organe de révision

L'organe de révision BDO SA, basé à Zurich, examine les activités du Conseil de fondation et de ses mandataires. Il vérifie qu'elles sont légitimes et qu'elles répondent aux exigences de l'autorité de surveillance et aux dispositions des statuts, de tous les règlements et des directives de placement. Il audite à cette fin la comptabilité et les comptes annuels de la fondation et rédige un rapport qu'il remet à l'assemblée des investisseurs.

1.5.4 Autorité de surveillance

La fondation est placée sous la surveillance de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

1.6 Organes et titulaires de fonction

1.6.1 Conseil de fondation

- Donald Desax¹, président
Helvetia Fondation collective de prévoyance du personnel, membre de la direction Suisse et responsable du Domaine de marché Prévoyance Entreprises de l'Helvetia Assurances
- Jürg Rieder¹
Caisse de pension de l'Helvetia Assurances, Gestionnaire de portefeuille gestion des titres Suisse de l'Helvetia Assurances
- Walter Heidelberger¹
Caisse de pension de Lienhard Office Group
Directeur de la caisse de pension de Lienhard Office Group
- Thomas Hofmann¹
Hofinvest Consulting GmbH
Gestionnaire de fortune et Conseiller entreprises
- Dr Brigitte Guggisberg
WWZ Forum, Université de Bâle Directrice
- Tony Ronchi
trimag Treuhand-Immobilien AG, président du conseil d'administration, MAS Real Estate Mgt.

1.6.2 Direction de l'Helvetia Fondation de placement

- Dr Dunja Schwander¹
Directrice
- Marco Ipser
Directeur adjoint

¹ Membre du comité de placement Titres.

1.6.3 Comité de placement Immobilier

- Urs Rüdin, président
Notenstein Banque Privée SA,
Business Development Clients Institutionnels
- Kurt Ernst Baumann
Helvetia Assurances,
Responsable Gestion du portefeuille immobilier
- Bernhard Gysin
Département des constructions et des transports du canton de Bâle-Ville, Urbanisme et architecture/Office des constructions, responsable Écoles

1.6.4 Organe de révision

- BDO SA, Zurich

1.6.5 Asset Management (actions et obligations)

- Banque Cantonale de Genève, Genève

1.6.6 Gérance immobilière

- Privera SA, Gümliigen

1.6.7 Gestion du portefeuille immobilier

- trimag Treuhand-Immobilien AG, Bâle (ad interim)

1.6.8 Experts chargés de l'estimation des placements immobiliers directs

- Jones Lang LaSalle SA, Zurich

1.6.9 Banques dépositaires

- State Street Bank GmbH, Munich, Zurich Branch
- Credit Suisse, Bâle
- Bank J. Safra Sarasin SA, Bâle
- RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, Zurich Branch

1.6.10 Comptabilité

- Complementa Investment-Controlling AG, Saint-Gall

1.6.11 Compliance Office

- Helvetia Assurances, Bâle

2 Nombre d'investisseurs

	2014	2013
Situation au 01.01.	139	140
Entrées	10	1
Sorties	-4	-2
Situation au 31.12.	145	139

3 Principes d'évaluation et d'établissement des comptes

3.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité et l'établissement des comptes sont conformes à l'art. 38 ss. de l'Ordonnance sur les fondations de placement (OFP). La présentation et l'évaluation des comptes annuels sont conformes par analogie aux recommandations de Swiss GAAP RPC 26 sur l'établissement des comptes et donnent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats («true and fair view»).

3.2 Principes comptables et d'évaluation

3.2.1 Principe d'évaluation

L'évaluation des titres et des parts dans les fonds de placement et les fondations de placement est effectuée pour tous les fonds partiels sur la base des cours à la date du bilan. Les placements en monnaie étrangère sont évalués au cours des devises «WM/Reuters Exchange Rate London Closing 4 p.m.».

3.2.2 Liquidités, créances, engagements

L'évaluation des liquidités, des créances et des engagements est effectuée à la valeur nominale pour tous les fonds partiels.

3.2.3 Hedge funds

Les parts de hedge funds sont en principe évaluées au dernier cours définitif publié à la date d'établissement des comptes.

3.2.4 Placements immobiliers directs

Les placements immobiliers directs sont réévalués chaque année par l'expert chargé des estimations. L'évaluation repose sur la méthode des discounted cash-flows (méthode DCF). Des provisions sont constituées pour les impôts différés sur les gains immobiliers. Les constructions commencées sont généralement inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition.

4 Placements

4.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le capital de la fondation regroupe les huit fonds partiels Actions Suisse indexées, Actions Global indexées, Obligations Suisse indexées, Obligations Global indexées, LPP-Mix, LPP-Mix Plus 25, LPP-Mix Plus 30 et Immobilier Suisse, ainsi que le capital constitutif. Le placement des capitaux intervient dans les différents fonds partiels, selon les directives de placement approuvées par le Conseil de fondation.

Le Compliance Office contrôle régulièrement le respect de ces directives et rend compte à la direction.

Les fonds partiels Actions Suisse indexées, Actions Global indexées, Obligations Suisse indexées et Obligations Global indexées font l'objet d'une gestion indexée. La politique de placement a donc pour objectif de suivre le plus fidèlement possible l'évolution des valeurs de référence ou de répliquer passivement une valeur de référence sur mesure.

4.2 Présentation des placements des différents fonds partiels

4.2.1 Total de la fortune globale du fonds¹

en CHF	2014	2013
État au 31.12.	588 065 479	441 689 532

¹ Sans les doublons résultant du concept «fund-of-funds» dans les fortunes mixtes.

4.2.2 Actions Global indexées

- Valeur de référence: Swiss Performance Index (SPI)
- Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	12.2	6.9
3 dernières années, par an	17.7	8.2
5 dernières années, par an	9.0	9.9
10 dernières années, par an	7.2	13.1

D'autres chiffres indicateurs du risque sont disponibles sur le site Web www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr.

- Marge d'erreur: au max. 1.2% sur 1 an
- Cinq principales positions:

N° de valeur	Titre	Valeur en CHF	Valeur en % de la fortune nette du fonds
1200526	Novartis SA	15 107 998	18.62
3886335	Nestlé SA	14 976 781	18.46
1203204	Roche Holding AG GS	12 060 751	14.86
2489948	UBS SA	3 608 554	4.45
1222171	ABB Ltd.	3 103 733	3.82
Total		48 857 817	60.21

En vertu de l'art. 54a OPP2, les placements dans des participations ne peuvent pas dépasser 5% de la fortune globale par société. Or, les quatre premiers placements du tableau ci-dessus dépassent ce seuil. Étant donné que la stratégie est axée sur un indice courant, le Swiss Performance Index (SPI), le dépassement des limites par débiteur et par société imposées par les art. 54 et 54a OPP2 est autorisé en vertu de l'art. 26 al. 3 OFP.

- Composition des frais d'administration des placements:

en CHF	2014	2013
Asset Management	71 626.55	67 053.35
Dépositaire	14 484.69	13 436.81
Coûts de transaction, frais d'indice	32 530.94	6 393.21
Total	118 642.18	86 883.37

- Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	186 329.80	183 602.25
Rétrocessions	1 700.25	1 842.55
Comptabilité	64 913.70	65 594.65
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAFP	25 018.30	24 810.60
Total	277 962.05	275 850.05

4.2.3 Actions Global indexées

- Valeur de référence sur mesure: pondération des indices nationaux respectifs de l'indice MSCI (Morgan Stanley Capital International) sur les cinq principaux marchés internationaux d'actions et les marchés émergents avec l'allocation suivante:
 - 35.0% États-Unis
 - 25.0% UEM
 - 15.0% Royaume-Uni
 - 10.0% Japon
 - 3.0% Pacifique
 - 12.0% marchés émergents
- Lors de la mise en œuvre de la politique de placement, un écart de $\pm 15\%$ par rapport à la pondération des objectifs est toléré.
- Marge d'erreur: au max 1.2% sur 1 an
- Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	12.2	5.2
3 dernières années, par an	14.8	7.6
5 dernières années, par an	6.2	11.9
10 dernières années, par an	3.3	16.3

D'autres chiffres indicateurs du risque sont disponibles sur le site Web www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr.

- Cinq principales positions:

N° de valeur	Titre	Valeur en CHF	Valeur en % de la fortune nette du fonds
2308849	iShares MSCI Emerging Markets ETF	6 094 483	11.77
908440	Apple Computer Inc	658 075	1.27
411161	HSBC Holdings Plc	566 854	1.09
808963	Exxon Mobil Corp	424 039	0.82
524773	Total SA	395 653	0.76
Total		8 139 104	15.71

- Composition des frais d'administration des placements:

en CHF	2014	2013
Asset Management	63 095.24	57 406.40
Dépositaire	23 870.68	22 116.78
Coûts de transaction	41 412.16	12 596.96
Total	128 378.08	92 120.14

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	118 686.95	118 796.30
Rétrocessions	1 044.90	1 808.10
Comptabilité	41 446.75	42 522.75
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAFP	15 875.05	16 256.00
Total	177 053.65	179 383.15

4.2.4 Obligations Suisse indexées

■ Valeur de référence:

Swiss Bond Index Domestic AAA-BBB

■ Marge d'erreur: au max. 0.5% sur 1 an

■ Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	7.7	2.2
3 dernières années, par an	2.5	2.6
5 dernières années, par an	3.4	2.7
10 dernières années, par an	3.0	2.9

D'autres chiffres indicateurs du risque sont disponibles sur le site Web www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr.

■ Cinq principales positions:

N° de valeur	Titre	Valeur en CHF	Valeur en % de la fortune nette du fonds
868037	4.00% Suisse 98-08.04.2028	2 960 822	5.58
843556	4.00% Suisse 98-11.02.2023	1 979 073	3.73
644842	4.25% Suisse 97-05.06.2017	1 761 267	3.32
1845425	3.00% Suisse 04-12.05.2019	1 677 795	3.16
1580323	3.50% Suisse 03-08.04.2033	1 215 578	2.29
Total		9 594 535	18.09

■ Composition des frais d'administration des placements:

en CHF	2014	2013
Asset Management	46 440.15	43 201.60
Dépositaire	11 296.98	11 118.89
Coûts de transaction	31 282.35	18 621.65
Total	89 019.48	72 942.14

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	60 811.75	58 028.30
Rétrocessions	1 569.15	1 565.55
Comptabilité	42 310.80	41 467.85
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAFP	16 381.85	15 826.75
Total	121 073.55	116 888.45

4.2.5 Obligations Global indexées

■ Valeur de référence sur mesure: pondération des indices partiels JP Morgan Government Bond avec l'allocation suivante:

- 52.4% EMU Aggregate
- 25.0% USA traded
- 9.0% United Kingdom traded
- 5.0% Japan traded
- 2.5% Canada traded
- 2.5% Australia traded
- 1.8% Sweden traded
- 1.8% Denmark traded

■ Les obligations Non-Investment Grade ne sont pas admises même si la valeur de référence en comporte.

■ Selon l'art. 54 OPP2, les créances détenues sur un débiteur donné ne peuvent dépasser 10% de la fortune globale. Les placements en obligations d'État italiennes (12.19%), françaises (12.19%) et en bons du Trésor américain (25.27%) dépassent le seuil de 10%. Étant donné que la stratégie est axée sur un indice courant, le dépassement des limites par débiteur et par société imposées par les art. 54 et 54a OPP2 est autorisé en vertu de l'art. 26 al. 3 OPP.

■ Marge d'erreur: objectif de 0.5% max. sur 1 an

■ Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	13.1	3.0
3 dernières années, par an	5.0	4.9
5 dernières années, par an	2.2	8.1
10 dernières années, par an	2.2	7.7

D'autres chiffres indicateurs du risque sont disponibles sur le site Web www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr.

■ Cinq principales positions:

N° de valeur	Titre	Valeur en CHF	Valeur en % de la fortune nette du fonds
1869989	Vanguard Investment Series Japan Govt Bond Index - JPY	1 253 067	5.00
973619	5.25% Italie 98-01.11.2029	1 014 076	4.05
10604940	4.25% Italie 09-01.03.2020	885 059	3.53
4458093	4.00% US Treasury Bond 08-15.08.2018	828 108	3.30
1303305	5.00% UK Treasury Stock 01-07.03.2025	817 241	3.26
Total		4 797 549	19.14

■ Composition des frais d'administration des placements:

en CHF	2014	2013
Asset Management	22 595.70	23 600.75
Dépositaire	11 399.88	13 182.90
Coûts de transaction	27 330.60	36 347.30
Total	61 326.18	73 130.95

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	29 197.60	31 709.40
Rétrocessions	-	397.55
Comptabilité	20 379.45	22 695.90
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAF	7 788.15	7 848.00
Total	57 365.20	62 650.85

4.2.6 LPP-Mix

■ Le fonds partiel LPP-Mix est un groupe de placement conforme à l'OPP2 ayant l'allocation suivante:

- 60.0% Obligations Suisse indexées
- 10.0% Obligations Global indexées
- 15.0% Actions Suisse indexées
- 15.0% Actions Global indexées

■ Lors de la mise en œuvre de la politique de placement, un écart de $\pm 20\%$ par rapport à la pondération des objectifs est toléré. Les placements sont gérés selon le concept «fund-of-funds». Les parts sont couvertes par des apports dans les fortunes d'actions et d'obligations indexées de l'Helvetia Fondation de placement.

■ L'indice Pictet LPP 93 tient lieu d'indice de référence.

■ Les frais d'administration des placements se composent uniquement de coûts de transaction. Il s'agit plus précisément des rémunérations versées aux autres groupes de placement lors de la vente ou de l'achat de parts.

■ Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	9.5	1.8
3 dernières années, par an	6.8	2.9
5 dernières années, par an	4.7	3.1
10 dernières années, par an	4.0	4.5

D'autres chiffres indicateurs du risque sont disponibles sur le site Web www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr.

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Rétrocessions	11 051.60	11 542.50
Comptabilité	17 553.40	16 540.30
Contrôle, surveillance, Conseil de fondation, CAF	5 729.65	5 023.05
Total	34 334.65	33 105.85

4.2.7 LPP-Mix Plus 25

■ Valeur de référence sur mesure: le fonds partiel LPP-Mix Plus 25 est un groupe de placement conforme à l'OPP2 dont l'allocation se compose comme suit:

- 25.0% Obligations Suisse indexées
- 20.0% Obligations Global indexées
- 20.0% Actions Suisse indexées
- 5.0% Actions Global indexées
- 20.0% immobilier
- 10.0% hedge funds

■ Lors de la mise en œuvre de la politique de placement, un écart de $\pm 20\%$ par rapport à la pondération des objectifs est toléré. Les placements sont gérés selon le concept «fund-of-funds». Les parts en actions et obligations sont investies dans les fortunes d'actions et d'obligations indexées de l'Helvetia Fondation de placement, les parts immobilières dans le Swisscanto (CH) Real Estate Fund Ifca, les parts de hedge funds dans le Hedge Fund CHF de la Zurich Fondation de placement.

■ Dans les présents comptes annuels, l'évaluation des hedge funds s'est appuyée sur les Net Asset Values définitives au 03.11.2014. Il s'agit des Net Asset Values définitives les plus récentes disponibles à la date d'établissement des comptes.

■ Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	10.6	1.8
3 dernières années, par an	7.4	3.3
5 dernières années, par an	4.9	3.4
10 dernières années, par an	N.a.	N.a.

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	602.30	581.95
Rétrocessions	439.85	411.00
Comptabilité	716.45	682.70
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAF	261.85	220.90
Total	2 020.45	1 896.55

4.2.8 LPP-Mix Plus 30

■ Valeur de référence sur mesure: le fonds partiel LPP-Mix Plus 30 est un groupe de placement conforme à l'OPP2 dont l'allocation se compose comme suit:

- 29.0% Obligations Suisse indexées
- 5.0% Obligations Global indexées
- 21.0% Actions Suisse indexées
- 9.0% Actions Global indexées
- 24.0% immobilier
- 8.0% hedge funds
- 4.0% matières premières

■ Lors de la mise en œuvre de la politique de placement, un écart de $\pm 20\%$ par rapport à la pondération des objectifs est toléré. Les placements sont gérés selon le concept «fund-of-funds». Les parts en actions et obligations sont investies dans les fortunes d'actions et d'obligations indexées de l'Helvetia Fondation de placement, les parts immobilières dans le Swisscanto (CH) Real Estate Fund Ifca, les parts de hedge funds dans le Hedge Fund CHF de la Zurich Fondation de placement et les parts en matières premières dans l'iShares Dow Jones UBS Commodity Swap Diversified Commodity Swap ETF DE.

■ Dans les présents comptes annuels, l'évaluation des hedge funds s'est appuyée sur les Net Asset Values définitives au 03.11.2014. Il s'agit des Net Asset Values définitives les plus récentes disponibles à la date d'établissement des comptes.

■ Rendement et volatilité:

en %	Rendement	Volatilité
2014	9.5	1.9
3 dernières années, par an	N.a.	N.a.
5 dernières années, par an	N.a.	N.a.
10 dernières années, par an	N.a.	N.a.

■ Composition des frais d'administration des placements:

en CHF	2014	2013
Asset Management	-	-
Dépositaire	2 071.55	1 211.40
Coûts de transaction	16 058.61	13 160.04
Total	18 160.15	14 371.44

■ Composition des autres frais d'administration:

en CHF	2014	2013
Commission d'administration Helvetia Assurances	5 077.70	2 797.50
Rétrocessions	12 185.75	3 589.05
Comptabilité	5 027.40	2 843.55
Révision, surveillance, Conseil de fondation, CAFD	2 026.00	890.25
Total	24 316.85	10 120.35

4.2.9 Immobilier Suisse

- Le groupe de placement investit pour deux tiers dans des immeubles d'habitation et pour un tiers dans des immeubles à usage commercial. Les investissements sont largement diversifiés par objets, types et emplacements, dans le souci de répartir raisonnablement les risques. Tant l'activité de construction que les investissements réalisés dans des immeubles existants sont employés pour atteindre l'objectif de placement. L'objectif de placement consiste à atteindre au moins le rendement net de la valeur de référence (KGAST Immo-Index).
- Aucune distribution n'aura lieu pendant la phase de constitution du portefeuille.
- Pendant la phase de constitution du portefeuille, il est possible de déroger aux limites maximales dans des cas exceptionnels justifiés. Pour le moment, l'utilisation commerciale représente environ 20.5% du portefeuille (évaluation du parc d'immeubles à la valeur de marché, évaluation des projets en fonction des frais d'investissement attendus).
- Dans le cadre de l'émission initiale, une première tranche de CHF 130 mio a été libérée le 24.09.2012, suivie d'une deuxième tranche de CHF 70 mio le 19.04.2013. La réouverture à la souscription en 2013 pour un montant de CHF 150 mio a été achevée le 22.11.2013. Le premier appel de fonds pour un montant de CHF 51 mio a eu lieu le 28.01.2014, le second à hauteur de CHF 99 mio le 28.11.2014. Des prospectus ont été édités dans le cadre de la première émission et de l'augmentation du capital.
- Nouveaux immeubles ajoutés en 2014: Wettingen (Lägernstrasse), Hombrechtikon (Im Zentrum), Muri (Luzernerstrasse), Langenthal (Grubenstrasse), Bâle (Amerbachstrasse), Unterägeri (Neuschellstrasse)
- Immeubles retirés en 2014: Saint-Gall (Tellstrasse)

■ Le portefeuille immobilier se compose comme suit:

Immeuble en CHF	Valeur d'acquisition	Valeur de marché le 31.12.2014	Résultats opérationnels
Constructions achevées			
Baden-Dättwil, Täfnerstrasse	42 609 722	40 700 000	2 359 944
Bâle, Im Davidsboden	22 868 888	23 090 000	1 051 816
Brugg, Stäblihof	10 457 495	10 900 000	432 859
Einsiedeln, Gerbe	9 613 957	9 570 000	405 023
Fislisbach, Mellingerstrasse	21 611 151	22 580 000	986 809
Saint-Gall, Poststrasse	7 042 682	6 500 000	324 083
Wilten b. Wollerau, Kapellhof	13 720 584	14 940 000	544 528
Biberist, Fritz-Käser-Strasse	8 593 892	8 480 000	264 338
Delémont, Rue du Haut-Forneau	10 951 500	10 760 000	330 098
Zurich, Karsternstrasse	18 125 019	17 680 000	726 704
Genève, Rue Dancet	11 745 604	11 140 000	299 327
Genève, Rue de la Navigation	9 251 976	8 790 000	343 182
Wettingen, Lägernstrasse	5 717 528	5 600 000	250 913
Hombrechtikon, Im Zentrum	8 089 108	7 890 000	376 553
Muri, Luzernerstrasse	8 058 550	7 740 000	224 214
Bâle, Amerbachstrasse	14 610 994	13 960 000	269 073
Langenthal, Grubenstrasse	6 023 811	5 820 000	180 425
Unterägeri, Neuschellstrasse	6 066 425	5 970 000	45 569
Total constructions achevées	235 158 886	232 110 000	9 415 457
	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Coûts d'investissement prévus
Constructions commencées			
Amriswil, Projet «Connect»	5 049 466	5 049 466	6 727 355
Reichenburg, Projet «Dolce»	12 536 777	12 536 777	37 713 342
Total constructions commencées	17 586 243	17 586 243	44 440 697
	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Résultats opérationnels
Total constructions achevées et constructions commencées	252 745 129	249 696 243	9 415 457

■ Chiffres-clés du groupe de placement selon la recommandation de la CAFP¹:

en %	2014	2013
Taux de perte de loyers	4.19	3.58
Taux de financement externe	–	–
Marge bénéficiaire d'exploitation (marge EBIT) ²	76.35	78.10
Ratio des charges d'exploitation (TER _{ISA} (GAV))	0.60	0.64 ³
Ratio des charges d'exploitation (TER _{ISA} (NAV))	0.61	0.64 ³
Rendement des fonds propres (ROE)	6.42	4.61
Rendement sur distribution	–	–
Quote-part de distribution (payout ratio)	–	–
Rendement des placements	3.82	3.81
Rendement net des constructions achevées	4.57	4.72
Ratio d'endettement	1.03	1.14
Rendement du capital investi (ROIC)	3.74	3.86

¹ Voir informations professionnelles n°1 «Chiffres-clés des portefeuilles immobiliers collectifs (groupes de placement) dans les fondations de placement» publiées par la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP) le 23.08.2013.

² Les postes uniques et exceptionnels «Frais d'émission/reprise de quotes-parts» (CHF 3'781'924.95 – voir compte d'exploitation) et les «frais de développement de projets» (CHF 13'284.00 – voir compte d'exploitation) n'ont pas été inclus dans le calcul de la marge EBIT.

³ Les «Frais de marketing et de publicité» uniques n'ont pas été inclus dans le calcul du ratio des charges d'exploitation.

■ Les frais de publicité de l'année précédente comprenaient les frais d'émission du groupe de placement Immobilier:

en CHF	2014	2013
Frais de publicité	7 457.25	168 494.95
Rétrocessions	34 314.70	2 480.15
Total	41 771.95	170 975.10

4.3 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est autorisée dans tous les groupes de placement conformément aux dispositions de l'OPP2 et à la pratique de l'autorité de surveillance. Les fonds partiels Actions Suisse indexées, Actions Global indexées, Obligations Suisse indexées et Obligations Global indexées ne détiennent, au 31.12.2014 et à l'instar de l'année précédente, aucune position en dérivés. Conformément au concept «fund-of-funds», les véhicules mixtes LPP-Mix, LPP-Mix Plus 25 et LPP-Mix Plus 30 détiennent uniquement des parts des fonds partiels Actions Suisse indexées, Actions Global indexées, Obligations Suisse indexées et Obligations Global indexées, des parts immobilières, des parts de hedge funds et des ETF sur matières premières.

4.4 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Aucun des fonds partiels n'a prêté de titres pendant l'exercice sous revue et à la date du bilan.

4.5 Frais et indemnités

Selon l'accord de direction entré en vigueur le 01.01.2013, l'Helvetia Assurances facture les frais de gestion suivants pour la direction, l'infrastructure et la comptabilité financière:

- 0.2% de la valeur d'inventaire des Actions Suisse indexées et Actions Global indexées
- 0.1% de la valeur d'inventaire des Obligations Suisse indexées et Obligations Global indexées
- 0.2% de la valeur de marché des placements immobiliers et alternatifs

4.6 Rétrocessions

4.6.1 Rétrocessions perçues par la fondation de placement

La question des rétrocessions a été réglée dans le contrat passé avec la Banque Cantonale de Genève, qui s'est vue confier la gestion de fortune. Pour les affaires conclues dans le cadre des mandats, elle ne peut en principe accepter ni rétrocessions, ni remises, ni aucune autre prestation en contrepartie de tiers.

À l'exception de l'iShares MSCI Emerging Market, du Vanguard Investment Series Japan Govt Bond Index et de l'iShares Diversified Commodity Swap ETF DE, l'Helvetia Fondation de placement investit exclusivement dans des placements en titres (actions et obligations) directs. La Banque Cantonale de Genève a confirmé n'avoir reçu ni versé aucune sorte d'indemnité de distribution («rétrocessions», commissions de distribution de fonds), remboursements, pots-de-vin ou paiements similaires pour les mandats de l'Helvetia Fondation de placement.

De même, Credit Suisse et la Zurich Fondation de placement ont confirmé qu'elles n'ont ni reçu ni versé aucune sorte d'indemnité de distribution («rétrocessions», commissions de distribution de fonds), de remboursements, de pots-de-vin ou de paiements similaires pour le négoce de parts immobilières et de hedge funds.

4.6.2 Rétrocessions versées par la fondation de placement

Durant l'exercice sous revue, aucune rétrocession (notamment remboursement de frais) n'a été versée à des investisseurs.

4.6.3 Indemnités de distribution et de gestion versées par la fondation de placement

Durant l'exercice sous revue, les différents fonds partiels ont versé les indemnités de distribution et de gestion suivantes à des tiers. Celles-ci ont été autorisées par le Conseil de fondation et reposent sur des bases contractuelles écrites:

Fonds partiels en CHF	2014	2013
Actions Suisse indexées	1 700	1 843
Actions Global indexées	1 045	1 808
Obligations Suisse indexées	1 569	1 566
Obligations Global indexées	–	398
LPP-Mix	11 052	11 542
LPP-Mix Plus 25	440	411
LPP-Mix Plus 30	12 186	3 589
Immobilier Suisse	34 315	2 480
Total	62 307	23 637

5 Demandes de l'autorité de surveillance

Dans son courrier daté du 23.09.2014, la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP a confirmé que le rapport n'a fait l'objet d'aucune objection. Il n'existe actuellement aucune demande particulière.

6 Autres informations relatives à la situation financière

6.1 Chiffres-clés selon la recommandation de l'autorité de surveillance

Fonds partiels en %	2014 TER ¹	2013 TER ¹	2014 PTR ²	2013 PTR ²
Actions Suisse indexées	0.42	0.43	7	12
Actions Global indexées	0.56	0.56	27	14
Obligations Suisse indexées	0.32	0.32	20	16
Obligations Global indexées	0.34	0.35	30	34
LPP-Mix	0.52	0.53	1	3
LPP-Mix Plus 25	1.27	0.86	9	3
LPP-Mix Plus 30	0.97	0.93	1	12
Immobilier Suisse	0.61	0.64	–	–
Moyenne de tous les fonds partiels	0.54	0.53	16	15

¹ Le TER (Total Expense Ratio) porte sur les commissions et coûts (TVA incl.) liés à l'administration des groupes de placement. Il exprime la somme des commissions et coûts (TVA incl.) prélevés sur la fortune du fonds en pourcentage de la fortune nette moyenne du fonds. Le calcul repose sur les informations professionnelles n°2 «Directives relatives au calcul et à la publication du 'Ratio des charges d'exploitation TER CAF' des groupes de placement des membres de la CAF' publiés par la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP) le 28.08.2012.

² Le PTR (Portfolio Turnover Ratio) est un indicateur utilisé pour déterminer l'importance en termes de coûts des transactions portant sur la fortune d'un groupe de placement. Quand le PTR est de 100%, le portefeuille a été renouvelé une fois au cours de la période sous revue. Plus l'indicateur est proche de zéro, plus les transactions effectuées sont en relation directe avec l'émission et la restitution de parts de participation.

6.2 Procédures juridiques en cours

Il n'y a pas de procédures juridiques en cours.

6.3 Événements postérieurs à la date du bilan

Suite à l'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse (BNS), le cours EURO/CHF a chuté le 15.01.2015. À la date d'établissement des comptes annuels (État: 21.01.2015) il était nettement inférieur à sa valeur au 31.12.2014. Le facteur à l'origine de la baisse du cours ne s'étant matérialisé qu'après la date du bilan, l'événement n'est pas reporté dans les comptes annuels 2014, conformément aux principes légaux d'établissement des comptes.

Attestation d'audit de l'expert.

Source: Jones Lang LaSalle SA, Zurich



Jones Lang LaSalle AG
Prime Tower Hardstrasse 201 8005 Zürich Schweiz
tel +41 44 215 75 00 fax +41 44 215 75 01
www.jll.ch

An den Stiftungsrat der

Helvetia Anlagestiftung, Basel

Zürich, 31. Januar 2015

Marktwert der Anlageliegenschaften der Helvetia Anlagestiftung per 31. Dezember 2014

1 Auftrag

Die Anlageliegenschaften der Helvetia Anlagestiftung wurden im Auftrag der Eigentümerin zum Zweck ihrer Rechnungslegung von der Jones Lang LaSalle AG per 31. Dezember 2014 zum Marktwert bewertet. Dabei handelte es sich um insgesamt 18 Anlageliegenschaften.

2 Bewertungsstandard

Die Jones Lang LaSalle AG bestätigt, dass die Bewertungen im Rahmen der national und international gebräuchlichen Standards und Richtlinien, insbesondere in Übereinstimmung mit den International Valuation Standards (IVS, RICS/Red Book) sowie den Swiss Valuation Standards (SVS) durchgeführt wurden.

3 Rechnungslegungsstandard

Gemäss den Anweisungen der Helvetia Anlagestiftung erfüllt die Bewertungsvorgehensweise die Anforderungen gemäss dem Bewertungsstandard Swiss GAAP FER.

4 Definition Marktwert

Als Marktwert gilt der geschätzte Betrag, zu dem eine Immobilie in einem funktionierenden Immobilienmarkt zum Bewertungsstichtag zwischen einem verkaufsbereiten Verkäufer und einem kaufbereiten Erwerber nach angemessenem Vermarktungszeitraum in einer Transaktion im gewöhnlichen Geschäftsverkehr verkauft werden könnte, wobei jede Partei mit Sachkenntnis, Umsicht und ohne Zwang handelt.

Transaktionskosten, üblicherweise bestehend aus Maklerprovisionen, Transaktionssteuern sowie Grundbuch- und Notarkosten, bleiben bei der Bestimmung des Marktwertes unberücksichtigt. Der Marktwert wird nicht um die beim Erwerber bei einem Verkauf anfallenden Transaktionskosten korrigiert. Dies entspricht der Schweizer Bewertungspraxis.

5 Bewertungsmethode

Die Jones Lang LaSalle AG bewertete die Bestandesliegenschaften der Helvetia Anlagestiftung mit der Discounted-Cashflow Methode (DCF-Methode). Dabei wird das Ertragspotenzial einer Liegenschaft auf der Basis zukünftiger Einnahmen und Ausgaben ermittelt. Die resultierenden Zahlungsströme entsprechen den aktuellen sowie prognostizierten Netto-Cashflows nach Abzug aller nicht auf den Mieter umlagefähigen Kosten (vor Steuern und Fremdkapitalkosten). Die jährlichen Zahlungsströme werden auf den Bewertungsstichtag diskontiert. Der dazu verwendete Zinssatz orientiert sich an der Verzinsung langfristiger, risikofreier Anlagen, wie beispielsweise einer 10-jährigen Bundesobligation und einem spezifischen

Risikozuschlag. Dieser berücksichtigt Marktrisiken und die damit verbundene höhere Illiquidität einer Immobilie gegenüber einer Bundesobligation. Die Diskontierungszinssätze werden nach Makro- und Mikro- lage sowie nach Immobiliensegment variiert.

Die Marktwertermittlung von Objekten, die vollständig oder teilweise leer stehen, erfolgt unter der Annahme, dass deren Neuvermietung eine gewisse Zeit in Anspruch nimmt. Mietausfälle, mietfreie Zeiten und andere Anreize für neue Mieter, die den zum Bewertungsstichtag marktüblichen Formen entsprechen, sind in der Bewertung berücksichtigt.

6 Bewertungsergebnis

Unter Berücksichtigung der obigen Ausführungen schätzte die Jones Lang LaSalle AG per 31. Dezember 2014 den Marktwert der 18 bewerteten Anlageliegenschaften, welche sich im Eigentum der Helvetia Anlagestiftung befinden, wie folgt ein:

Total Anlageliegenschaften	CHF	232'110'000
-----------------------------------	------------	--------------------

Das Bewertungsergebnis in Worten:

Zweihundertzweunddreissig Millionen und hundertzehn Tausend Schweizer Franken.

7 Unabhängigkeit und Zweckbestimmung

Im Einklang mit der Geschäftspolitik von Jones Lang LaSalle AG erfolgte die Bewertung der Liegenschaften der Helvetia Anlagestiftung unabhängig und neutral. Sie dient lediglich dem vorgängig genannten Zweck. Jones Lang LaSalle AG übernimmt keine Haftung gegenüber Dritten.

Die Vergütung für die Bewertungsleistungen erfolgt unabhängig vom Bewertungsergebnis und basiert auf einheitlichen Honoraransätzen pro Liegenschaft.

Jones Lang LaSalle AG



Jan P. Eckert, CEO Schweiz
dipl. Wirtschaftsprüfer
Immobilienökonom (ebs)
MRICS



Patrik Stillhart, Managing Director

dipl. Ing. ETH
Immobilienökonom (ebs)
MRICS

ANHANG

1 Bewertungsmodell und -annahmen

1.1. Bewertungsmodell

Das DCF-Modell von Jones Lang LaSalle AG entspricht einem Zwei-Phasen Modell und ermittelt den Marktwert der Liegenschaften auf der Basis zukünftiger Cashflows. Basierend auf einer Prognose der zukünftigen Einnahmen und Ausgaben werden über einen Detail-Betrachtungszeitraum von zehn Jahren die potenziellen jährlichen Sollmieteinnahmen ermittelt und um die nicht auf die Mieter übertragbaren Kosten reduziert. Die resultierenden Zahlungsströme entsprechen somit den prognostizierten Netto-Cashflows nach Abzug aller nicht auf den Mieter umlagefähigen Kosten, jedoch vor Finanzierung und Steuern. Am Ende des Detail-Betrachtungszeitraumes wird auf der Grundlage einer ewigen Rente aus dem Exit-Cashflow sowie unter Berücksichtigung der zukünftigen eigentümerlastigen Instandsetzungs-massnahmen ein Residualwert (Exitwert) ermittelt. Der Marktwert ergibt sich als Summe der auf den Bewertungszeitpunkt diskontierten Netto-Cashflows über den Detail-Betrachtungszeitraum und dem diskontierten Residualwert.

1.2. Diskontierungs- und Kapitalisierungszinssätze

Der für die Wertermittlung verwendete Diskontierungszinssatz orientiert sich an der Verzinsung langfristiger, risikofreier Anlagen, wie beispielsweise einer 10-jährigen Bundesobligation und einem spezifischen Risikozuschlag, welcher nebst Nutzung, Lage und Grösse des Objektes auch die aktuelle Situation auf dem Transaktionsmarkt berücksichtigt. Dieser Risikozuschlag berücksichtigt somit das Marktrisiko und die damit verbundene höhere Illiquidität einer Immobilie gegenüber einer Bundesobligation. Der Renditeunterschied (Spread) zwischen einer Bundesanleihe und einer Immobilieninvestition wird von Jones Lang LaSalle AG regelmässig anhand von Immobilientransaktionen verifiziert.

Die nominellen Diskontierungs- und Kapitalisierungszinssätze werden objektspezifisch nach Makro- und Mikrolage sowie nach Immobiliensegmenten differenziert. In der Regel werden für den Diskontierungszinssatz und den Kapitalisierungszinssatz des Restwertes dieselben Werte angenommen. Dies ist eine vereinfachende Annahme, die weder den Anspruch hat eine mögliche zukünftige Teuerung (tieferer „Netto“-Kapitalisierungssatz) noch die mit dem Bauwerk verbundenen zunehmenden Risiken und Prognoseunsicherheiten (höherer Kapitalisierungssatz) zu berücksichtigen. Weist ein Objekt allerdings eine eingeschränkte Drittverwendungsfähigkeit oder andere, nicht unmittelbar quantifizierbare Risiken auf, wird diesem Umstand durch eine Erhöhung des Kapitalisierungszinssatzes Rechnung getragen. Während die Diskontierung der Zahlungsströme der Jahre 1 bis 10 jeweils per Mitte Jahr erfolgt („mittschüssig“), wird der Exitwert per Ende Exitjahr („nachsüssig“) diskontiert. Damit wird der effektive Anfall der Zahlungsströme möglichst realitätsnah modelliert.

Der durchschnittliche kapitalgewichtete Diskontierungszinssatz per 31. Dezember 2014 für die Bestandesliegenschaften der Helvetia Anlagestiftung beträgt 4.5% (Spannbreite: 4.1% bis 5.0%), der durchschnittliche kapitalgewichtete Kapitalisierungszinssatz 4.5% (Spannbreite: 4.1% bis 5.0%).

1.3. Mietzinseinnahmen

Basis der Bewertungen sind die Mietzinseinnahmen zum Stichtag vom 1. Januar 2015. Ausgehend von den aktuellen Vertragsmieten werden die jährlichen Sollmieteinnahmen prognostiziert. Dies geschieht durch die mietvertraglich vereinbarte oder mietgesetzlich zulässige Indexierung der Vertragsmieten und im Fall von auslaufenden (Geschäfts-)Mietverträgen durch Ansetzen von aus heutiger Sicht als nachhaltig beurteilten Marktmieten. Die Marktmieten basieren auf den Mietpreisdatabanken und dem Immobilien Research von Jones Lang LaSalle AG. Bei mieterseitigen Verlängerungsoptionen kommt in der Regel der tiefere Mietzins zwischen Markt- und Vertragsmiete zur Anwendung. Im Fall von unbefristeten Wohnungsmietverträgen werden bei deutlicher Abweichung der Vertragsmieten vom Marktniveau ebenfalls nachhaltige Marktmieten angesetzt.

1.4. Indexierung

Mieten für Büro- und Gewerbeflächen werden üblicherweise an den Landesindex der Konsumentenpreise (LIK) gekoppelt, während Mietverträge für Wohnräume an die Veränderung des von der Nationalbank quartalsweise errechneten Referenzzinssatzes geknüpft sind, zusätzlich aber auch noch einen Teuerungsanteil beinhalten. Basierend auf den Prognosen der einschlägigen Konjunkturforschungsstellen (KOF, BAK, SECO) für die Entwicklung des LIK und der Hypothekarzinsen werden von der Jones Lang LaSalle AG regelmässig Annahmen für die zukünftige Indexierung der Vertragsmieten getroffen, wobei für alle Bewertungen, die zum selben Bewertungsstichtag erstellt werden, jeweils die gleichen Annahmen verwendet werden.

Bei den Bewertungen per Bewertungsstichtag ging die Jones Lang LaSalle AG in den ersten 10 Jahren sowohl bei den Geschäfts- wie auch den Wohnungsmieten von einer jährlichen Steigerung von 1.00% aus. In den Bewertungen werden dabei für jede Mieteinheit die vertraglich vereinbarten prozentualen Ansätze berücksichtigt. Bei fehlenden Angaben werden die zukünftigen Mieteinnahmen zu 100% an die angenommenen Wachstumsraten gekoppelt. Die gleichen Wachstumsraten werden in der Regel auch für die zukünftige Entwicklung der aus heutiger Sicht als nachhaltig beurteilten Marktmieten verwendet.

1.5. Leerstand

Für ablaufende Mietverträge von Verkaufs- und Büroflächen wird ein objekt- und segmentspezifischer Leerstand angesetzt. Diese Absorptionszeit (Leerstand in Monaten nach Vertragsende) wird spezifisch für jedes Objekt festgelegt und liegt in der Regel zwischen drei und neun Monaten. In speziellen Fällen werden auch längere oder kürzere Wiedervermietungszenarien angenommen. Das allgemeine Leerstandrisiko wird über einen strukturellen Leerstand berücksichtigt, der ebenfalls objektspezifisch angesetzt wird.

Bei den Wohnliegenschaften werden in der Regel keine spezifischen Leerstände angesetzt, da die Mietverträge üblicherweise nicht befristet sind. Die normale Mieterfluktuation wird mit Hilfe eines strukturellen Leerstandes berücksichtigt, der objektspezifisch angesetzt wird.

1.6. Bewirtschaftungskosten

Die zugrunde gelegten Bewirtschaftungskosten basieren grundsätzlich auf den jeweiligen Liegenschafts-abrechnungen. Die nicht umlagefähigen Kosten betreffen Betriebs- und Unterhaltskosten, die in der Regel aufgrund der vertraglichen Bedingungen nicht auf den Mieter umgewälzt werden können oder Bewirtschaftungskosten, die infolge Leerstandes vom Hauseigentümer zu tragen sind. Anhand der Analyse der historischen Zahlen und Benchmarks von Jones Lang LaSalle werden die zukünftigen Bewirtschaftungskosten modelliert.

1.7. Instandsetzungskosten

Neben den Mietzinseinnahmen kommt den zukünftigen Instandsetzungskosten eine grosse Bedeutung zu. Die während dem DCF-Betrachtungszeitraum von 10 Jahren berücksichtigten Investitionen basieren auf Schätzungen der Jones Lang LaSalle AG für die während den Besichtigungen festgestellten Mängel.

Die zur Ermittlung des Exitwertes langfristig erforderlichen Instandsetzungsmassnahmen („Capex“) werden objektspezifisch unter der Annahme berechnet, dass je nach Bauweise und Nutzung der Liegenschaft bestimmte Anteile der Bauwerkssubstanz eine begrenzte Lebensdauer aufweisen und folglich über die Gesamtlebensdauer zyklisch erneuert werden müssen. Der im Exitjahr in einen (Instandsetzungs-)Fonds umgerechnete Betrag berücksichtigt ausschliesslich Kosten zur Substanzerhaltung, welche das der Bewertung zugrunde liegende Vertrags- und Marktzinsniveau langfristig sichern.

2 Analyse der Wertveränderung

Der Gesamtwert der Anlageliegenschaften hat sich gegenüber dem Vorjahr um CHF 46.29 Mio. oder 24.9% erhöht. Die Wertveränderung des Gesamtportfolios gegenüber dem Marktwert vom 31. Dezember 2013 begründet sich hauptsächlich durch einen positiven Saldo aus Portfoliozugängen und -abgängen von CHF 45.63 Mio. Die innere Wertveränderung, welche durch Veränderungen in den Zahlungsströmen und Änderungen der Diskontierungs- und Kapitalisierungszinssätze zustande kommt, führte zu einer Wertzunahme von CHF 0.66 Mio.

Rapport de l'organe de révision.

Source: BDO SA, Zurich



Tel. 044 444 35 55
Fax 044 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'assemblée des investisseurs de Helvetia Fondation de placement, Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Helvetia Fondation de placement, comprenant les comptes de fortune et de résultat de la fortune de placement, le bilan et le compte de résultats de la fortune de base, ainsi que l'annexe (pages 7, 9, 11, 13, 17, 19, 21-33 rapport annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



Tel. 044 444 35 55
Fax 044 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 9 OFP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 10 OFP et 35 OPP 2.

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements, à moins que ces tâches ne relèvent de la compétence de l'assemblée des investisseurs.

Nous avons vérifié

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales, statutaires et réglementaires, ainsi qu'aux directives de placement;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été déclarés garantissaient les intérêts de la Fondation de placement.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce, à l'inclusion des directives de placement, ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Zurich, le 20 février 2015

BDO SA

Peter Stalder
Expert-réviseur agréé

Helene Lüscher
Expert-réviseur agréée

Helvetia Fondation de placement

St. Alban-Anlage 26, 4002 Bâle
T 058 280 1000 (24 h), F 058 280 2940
www.helvetia-anlagestiftung.ch/fr

Membre de la CAFP

Votre fondation de placement suisse.

